

**Présences :**

Enseignants : Mme Odoyer, Mme Cathignol, Mme Laforgue, Mme CERRO, Mme Lartigau

Excusée : M. Cuq, Mme Mercante

Parents élus : Mme Peres, Mme Jimenez, Mme Siegel, Mme Yamada, Mme Scallier, Mme St Omer, Mme Fauré, Mme Rouffiac

Mairie : M. Crépy, Mme Bonnefoy,

ALAE : M. Sauvestre

**1 – Renouveau du projet d'école et du PEDT**

Le projet d'école 2018-2022 arrive à terme. Un bilan doit être établi.

La rédaction du nouveau projet se fera au premier semestre 2022-2023. Cependant la trame est donnée par l'IA et se compose de 3 axes :

**Axe 1** – apprentissages fondamentaux (mettre l'accent sur mathématiques, sciences et français).

**Axe 2** – climat scolaire (mise en œuvre du programme pHARe de lutte contre le harcèlement à l'école).

**Axe 3** - lien avec le périscolaire – PEDT (parcours artistique et culturel, parcours citoyen, santé).

Concernant l'axe 2, la mise en œuvre du programme pHARe se fait par différentes actions qui touchent la formation des personnels, la sensibilisation, l'implication des élèves eux-mêmes, mise en place d'ambassadeurs parmi les élèves, afin de mieux repérer les situations.

Concernant l'axe 3, un travail important est déjà engagé pour le renouvellement du PEDT . Le dossier a été déposé le 17-06-22.

**Actions principales proposées :**

- Le CMJ est reconduit avec des améliorations. En effet, il y a actuellement peu ou pas de retour vers l'école. Cela doit être revu dans le cadre de la formation du citoyen afin que les enfants électeurs (élection tous les 2 ans) puissent prendre conscience du travail mené et de leur rôle d'électeur.

Dans ce but, des présentations régulières vont être faites par les élèves élus devant leurs camarades afin de faire un lien plus étroit avec l'école (présentations des actions, avancées, ...).

D'autre part, de nombreuses actions du CMJ sont en lien avec le développement durable et la biodiversité. Sur proposition de l'équipe enseignante, ce thème va être amplifié grâce à l'élection d'éco-délégués au sein des classes, afin d'impliquer plus largement l'ensemble de la communauté éducative.

- De plus, la municipalité et l'ALAE ont répondu favorablement à la demande de création d'une Aire Terrestre Educatrice proposée par l'équipe enseignante. Ce projet s'inscrit dans le domaine 4° du socle commun de compétences (les systèmes naturels et les systèmes techniques) et dans le domaine 3 et vise à développer la Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique

- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche

Déroulé du projet formulé dans le PEDT :

Etape 1 : Trouver une personne ou une association dans le domaine de la biodiversité pour nous accompagner et intervenir dans les classes ou l'ALAE

Etape 2 : Se rapprocher de la commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative

Etape 3 : Evaluer le coût du projet

Etape 4 : Elire des éco-délégués afin de créer un conseil afin de discuter de la gestion de cette aire

Etape 5 : délimiter cette zone de façon réelles, support pédagogique du projet et communiquer auprès des habitants

Etape 6 : Faire un état des lieux approfondi de cette zone avec un recensement des espèces...

Etape 7 : Réaliser des projets autour de cette zone (Réalisation d'un herbier, Evolution des espèces dans le temps, création d'une maquette des lieux)

Etape 8 : Proposer et mettre en œuvre des actions de préservation de la biodiversité (création de couloirs favorisant le cycle de vie,..)

Etape 9 : Action de sensibilisation : communication auprès des administrés (site internet, stand sur marché pour expliquer les spécificités du site, ..

Etape 10 : Faire une demande de labellisation du projet aire terrestre éducative.

Mme Duchêne accepte d'être référente dans le domaine environnement – biodiversité.

- Dans l'optique de la mise en œuvre de ce projet qui va englober toutes les classes et va permettre un travail important sur le site, Mme Cerro propose de déposer une demande d'accueil de volontaires en service civique.

Mme Bonnefoy va se renseigner sur le fonctionnement par rapport à la mairie.

Mme CERRO va faire l'inscription du projet sur le site de l'IA et faire la demande de VSC.

- Enfin, Mme Cerro précise qu'une inscription est en cours auprès du CAUE31 afin de participer au projet « Petites machines à habiter », pour une meilleure compréhension de l'impact de l'habitat sur l'environnement et la biodiversité

## **2- Projet de l'ALAE pour l'été :**

Des séjours sont proposés aux enfants de tous âges (sauf PS)

- visite d'une asinerie (MS au CP)

- St Féreol

Raid aventure

- sorties organisées en juillet et août.

### 3 - Point financier :

- Coopérative scolaire : il reste 8600€

Il reste des factures à payer bus et entrées des dernières sorties scolaires (environ 1 000€). Concernant la piscine, la coopérative a avancé le bus. Il est à noter que les tarifs ont lourdement augmenté par rapport à l'an dernier, soit (114,11 x 10 = 1141,10€). L'APE remboursera 800€ comme prévu.

- Budget mairie 2022 : 5 000€ pour les fournitures des classes.

### 4 - Prévision pour la rentrée 2022-2023 :

A ce jour la prévision est de 107 inscrits.

La classe de PS/MS a été affectée par l'IA comme berceau pour un PES lauréat du concours. L'effectif de cette classe est faible : 15 élèves à la rentrée.

Mme Cerro précise cependant, qu'il est prévu d'accueillir aussi un enfant en TPS et un enfant handicapé moteur en janvier dans cette classe.

(Concernant cet enfant toutes les démarches ont été faites auprès de la directrice du PIAL 15, de la référente de scolarité, et de la mairie afin de pouvoir obtenir l'affectation de l'AESH (100%) sur le temps scolaire et voir la faisabilité sur le temps périscolaire).

Il est trop tôt pour avoir des certitudes sur la présence de l'AESH dans la mesure où l'enfant fera d'abord sa rentrée à Pechbusque en septembre.

Mme Cerro insiste sur la complexité de la situation (jeune enseignante, configuration de l'école). Il faudra de plus veiller à préserver l'ATSEM de cette classe qui ne pourra assumer à elle seule toute la surcharge de travail.

Mme Bonnefoy précise que la mairie est très vigilante.

Fin de séance.

Pour le enseignants

Pour les parents  
élus

Pour la mairie

Pour l'ALAE